

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS - GV ESTRABLIN – SAISON 2023 - 2024

Création : Renouvellement : N° licence : Si licence extérieure, Club :

IDENTITÉ
en lettres
majuscules

NOM D'USAGE : PRÉNOMS : <small>tous, séparés par une virgule</small> E-mail (*) : Adresse : Ville : Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence :	NOM DE NAISSANCE : Date de naissance : N° de téléphone : Code postal : Tél. :
	Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/>

(*) La fourniture de votre adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée. (Ne sera pas diffusée en dehors de la FFEPGV)

LES TARIFS DU 01/01 AU 30/06/2024, LES COURS DURENT 1 H SAUF MENTIONS SPÉCIALES – REPRISE LE 08/01/2024

LICENCE
ADHÉSION

Licence : 27,70 € + Adhésion au club : 12,30 € pour les adhérents d'Estrablin et 17,30 € pour les adhérents hors Estrablin (ou 12 € si licence extérieure)	40 € <input type="checkbox"/>	
	45 € <input type="checkbox"/>	
	12 € <input type="checkbox"/>	

GYM

LUNDI : Nouveau [027]-RENFO CARDIO : 08h55 <input type="checkbox"/> MARDI : [002]-RENFORCEMENT MUSCULAIRE : 18h45 <input type="checkbox"/>	MERCREDI : [003]-GYM / STRETCHING : 18h45 <input type="checkbox"/> JEUDI : [004]-TONIQUE CARDIO : 19h45 <input type="checkbox"/> VENDREDI : [005]-GYM TONIQUE : 10h15 <input type="checkbox"/>	60 € : 1 cours 100 € : 2 cours 140 € : 3 cours et +	
--	---	--	--

CARDIO

LUNDI : [006]-MIX'CARDIO TRAINING : 18h15 <input type="checkbox"/> [007]-STEP : 19h30 <input type="checkbox"/>	MARDI : [008]-CARDIO DANSE / ZUMBA : 20h00 <input type="checkbox"/>	60 € : 1 cours 100 € : 2 cours 135 € : 3 cours	
--	--	--	--

GYM
DOUCE

LUNDI : [009]-ÉTIREMENTS RELAXATION : 14h15 <input type="checkbox"/> [010]-GYM. DOUCE : 15h30 <input type="checkbox"/>	VENDREDI : [011]-PILATES/STRETCHING : 09h00 + <input type="checkbox"/> Nouveau	60 € : 1 cours 100 € : 2 cours 135 € : 3 cours	
--	---	--	--

GYM
BIEN
VEILLIR

ATOUT ÉQUILIBRE			
[012]-LUNDI : 10h15 : intensité + <input type="checkbox"/>		60 € : 1 cours	
[013]-VENDREDI : 10h15 : intensité modérée <input type="checkbox"/>		100 € : 2 cours	

GYM
TENDANCE
PILATES

LUNDI : [014]-10h00 <input type="checkbox"/> [015]-11h00 <input type="checkbox"/>		65 € : 1 cours	
MARDI : [026]-19h50 <input type="checkbox"/>		110 € : 2 cours	
MERCREDI : [016]-09h40 <input type="checkbox"/> [017]-10h45 <input type="checkbox"/> [018]-20h00 <input type="checkbox"/>		145 € : 3 cours	

NOUVEAU

[028]-MARCHE NORDIQUE : JEUDI : 18:00 <input type="checkbox"/> 1 atelier de 10 séances du 14/03 au 06/06/2024	60 €	
---	------	--

QI-GONG
YOGA

[019]-QI-GONG : cours d'1 h 15 Reprise le 12/09 MARDI : 09h30 <input type="checkbox"/>		75 €	
[020]-YOGA / RELAXATION : JEUDI : 16h30 <input type="checkbox"/>		70 €	
→ YOGA + QI GONG <input type="checkbox"/>		120 €	

APA
SOPHROLOGIE

[021]-ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES (Prescri'bouge) MERCREDI : 10h45 <input type="checkbox"/>		60 €	
[022]-SOPHROLOGIE : 1 atelier de 10 séances LUNDI : 19h30 <input type="checkbox"/>	1 atelier	70 €	
04/03 au 03/06/2024			

DANSE

[023]-DANSES DE SALON : cours d'1 h 30 VENDREDI : 15h00 <input type="checkbox"/>		85 €	
--	--	------	--

RANDONNÉE

[024]-RANDONNÉE DOUCE : environ 1 fois par mois - vendredi après-midi		½ journée : 4 €	
[025]-RANDONNÉE : environ 1 fois par mois – le dimanche (ou samedi) à la journée		1 sortie : 5 €	
		5 sorties : 15 €	
Inscription randonnée seule : Licence + adhésion club : 30 € <input type="checkbox"/>		10 sorties : 20 €	valable 2 ans

NATATION
à Villette
de Vienne

AQUA-GYM / NATATION : piscine de Villette de Vienne ++			
LUNDI : Aquagym : 19h00 à 19h45 <input type="checkbox"/>	Aquagym/natation : 19h15-20h00 <input type="checkbox"/>	140 € : 1 cours	
VENDREDI : Aquagym : 11h15-12h00 <input type="checkbox"/>	Aquagym : 20h15-21h00 <input type="checkbox"/>	200 € : 2 cours	A régler directement
Aquagym/natation : 21h00-21h45 <input type="checkbox"/>	SAMEDI : Aquagym : 13h00-13h45 <input type="checkbox"/>	85 € : 1 fois	GV Serpaize
		/quinzaine	

+ Multicours possible avec Gym Tendance Pilates

++ Feuille d'inscription GV Serpaize obligatoire et règlement à GV Serpaize

TOTAL	€
--------------	----------

à reporter →

Réductions :	Report :	€
• Moins 5 € sur la licence pour les moins de 18 ans au 01/09/2023	<input type="checkbox"/>	
• Moins 10 € pour les jeunes de 14 à 16 ans sur l'inscription du parent ou du représentant légal, fournir une autorisation parentale	<input type="checkbox"/>	
• Moins 30 € sur le prix des activités pour les étudiants, apprentis, autres cas : sur justificatif et en accord avec le bureau et / ou avec la carte PASS'REGION	<input type="checkbox"/>	
• Moins 50 € avec Pass'Sport	<input type="checkbox"/>	
• Jusqu'à moins 60 € avec la carte TATTOO Isère	<input type="checkbox"/>	
• Multicours moins 20 € à partir de 3 cours de catégorie différente	<input type="checkbox"/>	
• Moins 5 € pour les plus de 75 ans ^{au 01/09/2023} , avec un minimum de 2 cours par semaine - sauf Rando	<input type="checkbox"/>	

Nouveau ↗

COTISATION TOTALE DUE : €

Conditions d'adhésion - Remise de votre inscription pour la saison 2023/2024

La cotisation est annuelle et ne fera l'objet d'aucun remboursement en dehors des situations expressément prévues au règlement intérieur. Elle peut néanmoins faire l'objet d'un échelonnement par la remise de plusieurs chèques.

Nous nous réservons le droit de modifier, voire supprimer, des cours si nécessaire.

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

- Fiche d'inscription recto, verso complétée et signée
- Paiement de la cotisation
- Le certificat médical n'est plus demandé, mais **tout licencié** (majeur ou mineur) doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé, et, à défaut remettre un certificat médical **datant de moins de 6 mois.**
- Pour l'APA : certificat médical obligatoire de non-contre-indication. **La GV est partenaire de Prescri' Bouge.**

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en oeuvre du 1er septembre 2023 au 31 août 2024. Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer et de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Il peut souscrire ces garanties complémentaires auprès de l'assureur de son choix.

Modalités de règlement et paiement

- En espèces
- Virement bancaire de la totalité : Crédit Mutuel : GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – ESTRABLIN
IBAN : FR76 1027 8072 1200 0213 5780 184 - BIC : CMCIFR2A - préciser le nom de l'adhérent :

- 1 chèque du montant total, encaissement après le 30 septembre 2023
- 3 chèques (maxi) à l'ordre de la GV Estrablin remis : Chèque 1 :au 30 septembre 2023
Chèque 2 : au 31 janvier 2024 Chèque 3 :au 30 avril 2024

- Noter le nom de l'adhérent au dos des chèques si différent de l'émetteur du chèque.
- Nécessité d'une attestation de paiement
- Les chèques CE, Vacances, Sport ANCV, Carte PASS'REGION sont à remettre AVANT LE 20 DECEMBRE à l'association pour leur remboursement. N° et code carte TATTOO ou PASS' RÉGION :

Remettre le dossier d'inscription avec le paiement dans la boîte à lettre de la GV (devant la salle festive) ou l'envoyer par courrier et, si vous n'avez pas d'adresse e-mail, joindre 2 enveloppes timbrées à votre adresse

J'autorise la publication éventuelle de mon image dans le cadre des activités de la GV : oui non

Les statuts et règlements de l'association sont disponibles sur notre site internet, j'en ai pris connaissance et les accepte sans réserve.

Date :

Signature obligatoire :